



Intitulé de la formation :	La pratique fiscale et comptable des opérations de restructuration (fusion-TUP-apport partiel d'actifs)
Date :	16 novembre 2026
Formateur :	IFAURA

Cycle :	FISCAL
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	Expert-comptable, collaborateur Avocat / Notaire
Prérequis :	

Mettre en œuvre d'un point de vue comptable et fiscal les opérations de restructuration :

- Gérer le "timing" de ce type d'opération qui nécessite une approche globale et une anticipation bien planifiée.
- Mesurer l'impact fiscal notamment dans le cadre du régime de faveur.
- Utiliser les assouplissements fiscaux facilités par le législateur sans tomber dans les arcanes d'un abus de droit.
- Estimer les avantages de l'intérêt de recourir à l'apport partiel d'actif.
- Limiter les risques en utilisant le "rescrit restructuration", dispositif destiné à sécuriser ce type d'opération.

Programme :

1. Présentation générale des opérations de fusion, apport partiel d'actif, scission
 - Le droit commun
 - Les régimes de faveur (articles 210 A, 210 B et 210 C du CGI)
2. Les aspects techniques
 - Les règles comptables et l'incidence fiscale de l'avis du CNC du 25 mars 2004 repris dans le titre VII du PCG
 - La doctrine administrative reprise dans le BOI IS FUS
 - Le boni et le mali de fusion aspect comptable et fiscal
 - La rétroactivité fiscale
 - La gestion des déficits et les agréments fiscaux
 - Dissolution par confusion de patrimoine, les TUP, l'article 1844-5 du code civil, les règles comptables et fiscales
 - La fiscalité des associés (taxation des plus-values d'échange)
 - L'incidence en matière de fiscalité locale (CET)
 - Les risques de l'abus de droit en matière de restructuration (la fusion rapide, la fusion à l'envers, l'apport-cession)
3. Les opérations de restructuration dans le cadre de l'intégration fiscale

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



- Exposé succinct des principales possibilités en matière de rapprochement ou d'acquisition de groupes intégrés
4. Les apports partiels d'actifs et les scissions

Modalités de formation :

- Formation en présentiel
-

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu :** POMO Hôtel – 16 Avenue de Kimberley – 38130 Echirolles
- **Durée :** 7 h
- **Horaire :** de 9h à 17h
- **Groupe :** 25 personnes au maximum
- **Modalité d'accès :** être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès :** inscription 10 jours avant la formation au minimum
- Tarif expert -comptable :** 300€ HT / 360€ TTC par personne
- **Tarif Avocat / Notaires :** 340€ HT / 408€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites



Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

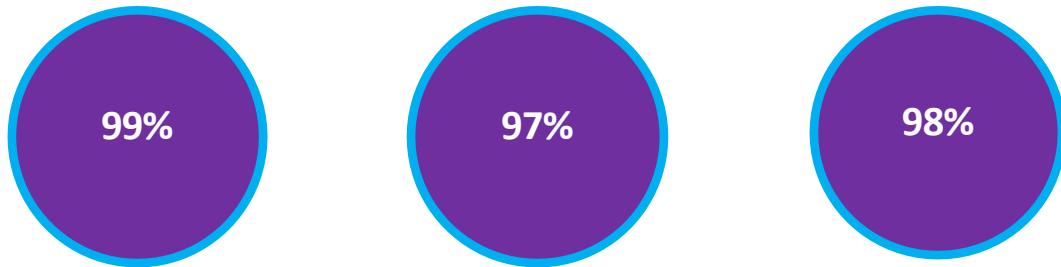
Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	
Administratif	contact@adeca.fr
PSH - handicap	

Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2025 :

Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.

La pertinence des exemples et cas pratiques aborder sont excellentes ou bonnes.

L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.